



06.07.2010
Canton de Berne
Le président du Conseil-exécutif

Allocution brève de Monsieur Philippe Perrenoud
Assemblée générale du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ)
Lundi 21 juin 2010 à 18h00
Aula de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel

Renforcer les coopérations en dépassant les frontières institutionnelles

Seules les paroles prononcées font foi !

Monsieur le conseiller fédéral

Madame la conseillère d'État

Monsieur le conseiller national

Chères représentantes et chers représentants des
communes de l'Arc jurassien

Mesdames et Messieurs

J'ai l'honneur et le plaisir aussi de vous souhaiter, au nom
d'**arc**jurassien.ch, pleine réussite pour votre assemblée
générale et je me réjouis de pouvoir vous adresser
quelques mots à cette occasion.

Mon collègue Pascal Broulis, président du Conseil d'État
vaudois, ne peut malheureusement pas être avec nous
aujourd'hui à Neuchâtel. Il représente **arc**jurassien.ch à
Besançon, dans le cadre transfrontalier de la *Conférence
TransJurassienne*.

Il est donc à nouveau question de l'Arc jurassien, ce qui est positif et un signe de sa pertinence autant que de sa résonance. Les initiatives telles que le sondage mené par l'*Hebdo* en avril de l'an dernier ou le récent débat organisé au *Club 44* à La Chaux-de-Fonds sur la fondation d'un canton de l'Arc jurassien illustrent la nécessité de réfléchir avec plus d'intensité à l'avenir de cette région.

Au niveau des communes également, les choses bougent, la manifestation d'aujourd'hui est la preuve de votre engagement.

Les cantons manifestent eux aussi la volonté politique de donner une forme à l'Arc jurassien et de trouver des solutions pragmatiques pour la région et ses populations. Car, depuis trop longtemps, la situation périphérique de l'Arc jurassien lui fait courir le danger d'être marginalisé, malgré la richesse de son histoire et son fort potentiel de développement.

C'est pourquoi, en 2009, les cantons de Berne, de Vaud, de Neuchâtel et du Jura ont décidé de relancer la défense de leurs intérêts dans la région sous l'appellation d'**arcjurassien.ch**.

Lors de la deuxième plate-forme de concertation, réunie le 25 mars 2010 à Bienne, la vision d'un Arc jurassien commun a été approfondie. On nous a présenté des projets prometteurs qui devraient ouvrir la voie à une

meilleure structuration de l'Arc jurassien et renforcer l'identification avec la région.

Monsieur le conseiller fédéral, vous avez souligné vendredi dernier aux Breuleux, et je m'en réjouis, que les populations de l'Arc jurassien ne devraient pas « *se considérer comme vivant dans une région périphérique, mais plutôt dans un centre qui attire* ». Je suis à maints égards en plein accord avec vous. Mais il demeure que nous sommes confrontés à des centres dont la gravité attire beaucoup plus fortement que la nôtre.

Et, à l'exemple de la législation fédérale sur le financement des hôpitaux, bien des réformes de notre édifice fédéral sont pensées sans prendre suffisamment en compte les contraintes qui pèsent sur les « centres périphériques » – osons le terme ! – qui, comme l'Arc jurassien, ne comptent pas de grandes agglomérations urbaines ni l'aménagement territorial relativement homogène du Plateau.

Dans ce contexte, ma vision, mon espoir et mes efforts pour l'avenir se traduiront peut-être, à terme, par la création d'un grand réseau hospitalier de l'Arc jurassien, pour lequel les cantons concernés auront su unir leurs efforts afin d'assurer à leurs populations la meilleure desserte sanitaire, à un coût raisonnable, en gardant dans la région les compétences qui menacent de partir vers les grands centres dont la compétitivité est attrayante alors que la concurrence augmente.

Nous avons déjà avancé dans d'autres domaines, tel le développement de la coopération intercantonale en faveur des énergies renouvelables, en particulier les éoliennes, ou la réalisation et le financement en commun de projets *Interreg*.

Les initiatives et les projets ont d'autant plus de chances d'aboutir que les autorités de l'État unissent leurs forces. Naturellement, les projets communs doivent avoir une utilité pour toutes les parties. C'est une leçon que nous pouvons tirer de l'orientation et de l'organisation d'espaces fonctionnels. Par conséquent, le réseau des villes de l'Arc jurassien RVAJ et arcjurassien.ch ont renforcé leur collaboration.

Au niveau politique, les conseillers d'État et les représentantes et représentants communaux des organes directeurs des deux organisations se rencontrent régulièrement. De plus, les plateformes de concertation se préparent et se déroulent dans une collaboration étroite. Actuellement, on réfléchit à l'élaboration d'un programme commun de développement territorial de l'Arc Jurassien.

Comme vous le voyez, des efforts sont entrepris pour la constitution de l'Arc jurassien, et ces efforts sont fructueux.

Ce sont des occasions à saisir pour la conception future de cet espace. La discussion sur la manière de surmonter les frontières quelles qu'elles soient prend une nouvelle

dynamique du fait du *Projet de territoire suisse*, qui sera envoyé en consultation cet automne.

En définitive, la question qui se pose est celle de l'organisation politique de la Suisse, de telle manière que les conditions de vie économiques et sociales se reflètent adéquatement dans l'organisation spatiale. Nous constatons souvent que les structures actuelles, qui résultent de l'évolution historique, ne répondent plus suffisamment à cette nécessité. C'est là une problématique qui occupera fortement la Confédération, les cantons et les communes ces prochaines décennies.

J'ai confiance, la Suisse saura répondre à cette question. Les fondateurs de la Suisse moderne, au milieu du XIXe siècle, ont dû surmonter beaucoup d'obstacles et de résistances avant que de parvenir à constituer un État confédéral moderne ; nous leurs en sommes redevables aujourd'hui encore et saurons, à notre tour, surmonter les difficultés d'aujourd'hui pour façonner la Suisse de demain !

Dans ce contexte, nous sommes impatients de vous entendre, Monsieur le conseiller fédéral, vous qui voyez dans le dépassement des frontières un enjeu pour la Suisse dans son ensemble.

J'ai moi aussi la conviction qu'il sera possible de dépasser les frontières institutionnelles. En même temps, nous savons que les frontières dans notre tête sont souvent les

plus persistantes. Nous allons donc au-devant d'un changement qui sera non seulement politique, mais aussi mental et culturel.

Les acteurs étatiques tels que le RVAJ et arcjurassien.ch se doivent de défendre les solutions porteuses d'avenir et d'accompagner activement le développement d'un fédéralisme moderne.

Je vous remercie de votre attention.

* * * * *